



Courroie de distribution cassée sur voiture récemment achetée

Par **mireille32_old**, le **18/10/2007** à **18:51**

Bonjour,

J'ai acheté il y a environ 2 semaines une voiture d'occasion à un particulier en région parisienne.

Je l'ai redescendu au Pays-Basque où j'habite. Il y a 2 jours, la courroie de distribution a cassée avec tous les dégâts que ça peut entraîner dans le moteur.

Je souhaiterais savoir quels sont mes droits face au vendeur, qui n'est pas d'accord pour me rembourser.

Merci de votre aide.

Cordialement.

Flo